

## LE CONSEIL DES MINISTRES

**Vu** le traité du 16 mars 1994 instituant la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale et son additif en date du 05 juillet 1996 ;

**Vu** la Convention régissant l'Union Economique de l'Afrique Centrale (UEAC) ;

**Vu** les dispositions de l'article 31 du Traité relatif aux Transports et Télécommunications ;

**Vu** le Règlement N° 09/00/CEMAC-067-CM-04 portant adoption du réseau routier intégrateur et prioritaire de la CEMAC ;

**Vu** le Règlement N° 040/01-UEAC-089-CM-06 adoptant le code communautaire de la route ;

**Vu** l'Acte N° 05/96-UDEAC-612-CE-31 du 05 juillet 1996 portant réglementation des conditions d'exercice de la profession de Transporteur Routier Inter-Etats de marchandises diverses ;

**Vu** l'acte N° 03/96/UDEAC du 05 juillet 1996 portant adoption du cadre juridique d'exploitation des transports routiers Inter – Etats des marchandises diverses ;

**Vu** la Décision N° 14/05-UEAC-160-CM-13 du 17 février 2005 donnant mandat au Secrétaire Exécutif de la CEMAC de tout mettre en œuvre pour l'aboutissement du programme de facilitation des transports en zone CEMAC ;

**Considérant** les conclusions des Ateliers tenus en juin/ juillet 2004 et en novembre 2005 à Douala ;

**Sur** proposition du Secrétariat Exécutif ;

**Après** avis du Comité Inter-Etats ;

**En** sa séance du 11 MARS 2006

## A D O P T E

**Le Règlement dont la teneur suit :**

### ARTICLE 1<sup>er</sup> :

Est adopté le Programme Régional de Facilitation des Transports et du Transit en zone CEMAC.

### ARTICLE 2 :

Le présent Règlement entre en vigueur à la date de sa signature et sera publié au Bulletin Officiel de la Communauté.

BATA, le

11 MARS 2006

LE PRESIDENT

Marcelino OWONO EDU



N°	Actions	Objectifs	Financement	Date
1	Mise en place du cadre institutionnel	* Créer un comité de coordination de la mise en œuvre du Programme Régional de Facilitation et du Comité de gestion des corridors * Coordonner et évaluer la mise en œuvre du programme * Contribuer à l'appropriation par les parties prenantes des activités et des résultats de l'étude sur l'observatoire des pratiques anormales	SE/CEMAC SSATP	Mars 2006
2	Evaluation du degré de mise en œuvre des textes communautaires et de leur cohérence avec les réglementations nationales	Harmoniser la réglementation	UE	Juin 2006
3	Interconnexion des systèmes informatiques SYDONIA ++	Faciliter le transit	UE	décembre 2006
4	Mise en place d'un projet pilote sur les corridors Ndjaména - Douala et Bangui - Douala			
4.1	* Observation du fonctionnement des corridors (Observatoire)	Identifier, analyser publier sur une base régulière et impartiale, les faits, pratiques, irrégularités et abus constatés sur les axes routiers dans le cadre du transport inter - Etats des marchandises et des personnes	SSATP/secteur Privé	2007
4.2	* Mise en place d'un régime de transit Inter- Etats	Disposer d'un régime de transit Inter- Etats TIPAC	UE, BAD	2007
4.3	Amélioration du passage des frontières			
4.4	* Statut juridique construction et équipement postes frontaliers	* Faciliter le passage des postes frontières	UE, BAD	2007/ 2008
4.5	* Etude des mécanismes de suivi des cargaisons	* Mettre en place les mécanismes de suivi des cargaisons	UE	2007/ 2008
4.6	* Amélioration des interfaces intermodales	* Renforcer les interfaces intermodales (Ports, chemin de fer)	BM, UE, AFD	2007/ 2008
4.7	* Renforcement des capacités	* Améliorer la sûreté des marchandises	UE, BAD	2006/ 2007
5	interventions sur le maillon portuaire	Identifier les besoins (sûreté, facilitation, interface entre les systèmes informatiques, aménager les aires de stationnement des camions en provenance des pays enclavés)	BM, AFD	2006, 2007
6	Investissements routiers			
6.1	* Corridor Douala - Ndjaména	Mettre à niveau le réseau	BAD, UE, BM, AFD, Fonds OPEP	2008
6.2	* Corridor Douala - Bangui	Mettre à niveau le réseau	UE, Japon	2008
7	Mise en place des mesures d'accompagnement (prévention VIH/SIDA, aire de repos, appui aux populations le long des corridors)	Améliorer l'impact social des projets	UE, BAD	2006, 2008

# INVESTISSEMENTS ROUTIERS

## Corridor Douala – Ndjaména

Ligne 1000		Ligne 1000		Ligne 1000	
Ligne 1000		Ligne 1000		Ligne 1000	
Douala - Yaoundé	253	Amélioration de la sécurité routière	UE		
Yaoundé - Ayou	136	Renforcement (achevé en 2005)	UE		
Ayou - Bertoua	203	Bitumage (en cours)	OPEP		
Bertoua - Garoua Boulai	258	Bitumage entretien (achevé en 2001)	UE, FR/CAM		
Garoua Boulai – Ngaoundéré	272	Bitumage	BAD, BM, UE		
Ngaoundéré-Garoua	275	Aménagement progressif avec élargissement des ponts à 2 voies et des chaussées	AFD		
Garoua-Maroua	200	Aménagement progressif avec élargissement des ponts à 2 voies et des chaussées	UE		
Maroua-Kousséri	265	Aménagement progressif avec élargissement des ponts à 2 voies et des chaussées	UE		
Contournement de Kousséri	6	Bitumage	BAD		
Pont sur le logone (0,2 km) entre Cameroun et Tchad	0,2	Construction d'un pont à 2 voies	BAD		
Nguéli-N'Djaména	7	Bitumage avec élargissement de chaussée	BAD		
<b>Corridor Douala - Bangui</b>					
Garoua Boulai – Bouar	155	Bitumage	UE		
Tronçon Bouar-Baoro	60	Bitumage (en cours)	Japon		
Baoro - Bangui	389	Réhabilitation	A rechercher		